

1.

Débitrice: **Philippe Schuler SA, 1000 Lausanne**
2.

Délai pour contester l'état de collocation: 20 jours après la publication
3.

Remarques: L'état de collocation ainsi que l'inventaire, sont déposés chez le liquidateur, Patrice Lambelet, c/o BfB Fidam révision, av. Jomini 8, 1004 Lausanne, où ils peuvent être consultés sur rendez-vous préalable (Tél. 021/ 641.46.46) durant 20 jours.
Date du dépôt de l'état de collocation: 13 janvier 2006
Délai pour intenter action: Le délai pour intenter action en contestation de l'état de collocation est de 20 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 2 février 2006; à défaut, l'état de collocation sera considéré comme accepté.

P. Lambelet, commissaire au sursis concordataire
1004 Lausanne 9

(03182500)